



L'an deux mille vingt-six le 5 du mois de février s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Bouxières aux Chênes, après convocation légale du 30 janvier 2025, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel - M. THOURON Jean Marc
M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel I- M. VOINSON Philippe – Mme MARANDE Carole
M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique – M. GUEZET Philippe
Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – M. DELATTE Hubert – M. GAY Gérard - M. RENAUD Claude
M. THOMAS Claude – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël
M. L'HUILLIER Nicolas - M. BECKER Bernard - M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean Marc - M. BERNARD Philippe
M. GUILLAUME Geoffrey - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MICHEL Olivier
M. BASTIEN Claude - Mme ROJAS Magali - M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre - M. CERUTTI Alain
M. BAUDOIN Cédric-

Prorogations : Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON Philippe – M. FEGER Serge à M. GUEZET Philippe
M. MATHIEU Dominique à M. MEVELLEC Mickaël – M. FAUCHEUR Dominique à M. SALVE Olivier – M. BARTHELEMY
Philippe à M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony - Mme KLINGELSCHMITT Agnès à
M. THOMAS Claude – M. POIREL Patrick à M. HENQUEL Patrick -

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – Mme RUSTOM Lina

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait **47 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 39

Pouvoirs : 8

Excusés : 2

Votants : 47

Date d'affichage : 12 février 2026

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 47

Contre :

Absentions :

FINANCES

09_02_2026

Restructuration du siège de la Communauté de Communes à Champenoux - approbation de l'avenant n°2 – Lot 7 CVC

Claude THOMAS, président, rappelle le marché attribué et notifié le 04 mars 2025 pour les travaux de restructuration du siège de la Communauté de Communes, à l'entreprise BAINVILLE SARL pour le lot 7 Chauffage – ventilation.

Au cours de l'exécution des travaux, il a été proposé de supprimer la fourniture et pose de distributeurs de savon et d'essuie mains.

Cet avenant a une incidence financière sur le marché :

Montant initial du marché	26 298.27 € HT
Rappel Avenant n°1 validé	3 583.39 € HT
Avenant n°2 proposé à la validation	- 241.80 € HT
Nouveau montant du marché	29 639.86 € HT

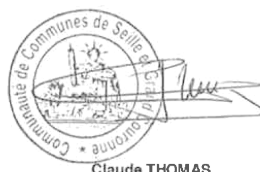
Soit 12.7 % d'augmentation.

Les membres de la commission consultative MAPA réunie le 28 Janvier 2026 ont donné un avis favorable pour cet avenant. Il est demandé aux membres du conseil communautaire :

- d'approuver l'avenant n°2, d'un montant en moins value de 241.80 € HT
- d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à l'avenant n°2.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'avenant en moins value n°2 du marché de restructuration du siège de la Communauté de Communes à Champenoux, d'un montant de 241.80 € HT avec l'entreprise BAINVILLE SARL
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à l'avenant n°2 présenté.



Claude THOMAS
2026.02.09 13:05:46 +0100
Ref:10403053-15686817-1-D
Signature numérique
le Président